

**APPEL A CANDIDATURE
AUXILIAIRE DE SOINS / AIDE SOIGNANT-E
DES QUE POSSIBLE
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE – SSIAD**

MISSIONS

Vous dispensez des soins d'hygiène, de bien-être et de confort auprès des personnes admises dans le SSIAD sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice mais avec une autonomie importante liée à la particularité du domicile.

Déplacement aux domiciles des patients sur les 22 communes couvertes par le SSIAD, avec véhicules de service.

ACTIVITES

1. Dispenser des soins :

- Identification des besoins et appréciation de l'état de santé et du degré d'autonomie de la personne
- Informer la personne des soins courants dispensés et créer une relation de confiance
- Réaliser des soins courants : soins d'hygiène, de confort et préventif
- Respecter les protocoles de soins, d'hygiène et entretenir le matériel de soins
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter (IDE C, service d'urgence...)
- Observer et transmettre les informations utiles
- Participation à la mise en place du projet individuel de prise en charge

2. Relation avec l'usager et son entourage :

- Rôle d'éducation et de prévention pour la santé
- Rôle de soutien et de conseil à l'aidant

3. Participation à la vie du SSIAD :

- Travailler en équipe
- Participation aux réunions de service.
- Participation à la mise en place du projet de service
- Participation à la mise à jour des protocoles
- Accueil et formation des stagiaires

4. Gestion du matériel SSIAD :

- Anticiper sur les besoins en matériels et produits pour les soins et alerter IDEC
- Entretien et lavage des blouses de soins et vestes...
- Vérification de l'état des véhicules de service et ravitaillement en carburant

5. Activités secondaires ou occasionnelles :

- Classement et travail de bureau
- Entretien de la salle de stockage du matériel

Travail par roulement soit le matin soit matin et soir en alternant repos et journées travaillées pour couvrir les 365 jours de l'année avec l'effectif.

Amplitude travail de 07h30 à 19h30.

Expérience dans le domaine appréciée mais pas exigée.

Cadre d'emplois des auxiliaires de soins – 27 heures hebdomadaires.

Schéma vaccinal contre la COVID-19 en cours ou terminé.